



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

HORIZON *2020*

LE PROGRAMME DE RECHERCHE ET
D'INNOVATION DE L'UNION EUROPÉENNE

Présentation générale
La Réunion, 30 octobre
2014

Sommaire



1. Horizon en bref
2. Qui peut participer ?
3. Comment participer ?
4. Que finance Horizon 2020 ?
5. L'évaluation
6. L'ouverture internationale
7. Les règles de participation
8. Pourquoi participer ?



HORIZON 2020 en bref

Horizon 2020: l'unique programme de recherche et d'innovation de l'UE

2007-2013

The image shows three logos side-by-side. On the left is the EIT logo (European Institute of Innovation & Technology) with a stylized sun icon. In the center is the logo for the 7th Framework Programme (SEPTIEME PROGRAMME-CADRE) featuring a stylized number 7 with horizontal lines. On the right is the CIP logo (competitiveness and innovation framework programme 2007-2013) featuring a silhouette of a leaping figure and stars.

2014-2020

The image shows the Horizon 2020 logo. At the top, it says 'THE FRAMEWORK PROGRAMME FOR RESEARCH AND INNOVATION'. Below that, the words 'HORIZON 2020' are written in large white letters, with a globe of the Earth in the center of the word 'O'. The background is a blue gradient with light rays emanating from the globe.

Nouveau FEDER

Objectif thématique 1: renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation

Horizon 2020 : structure en 3 piliers

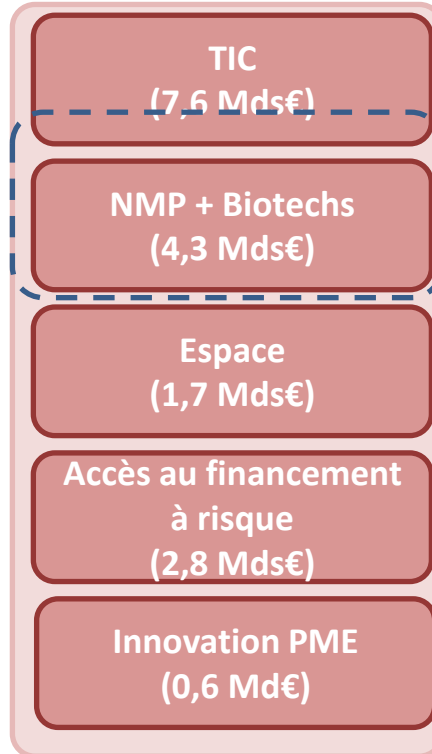
Horizon 2020 en bref

Excellence scientifique



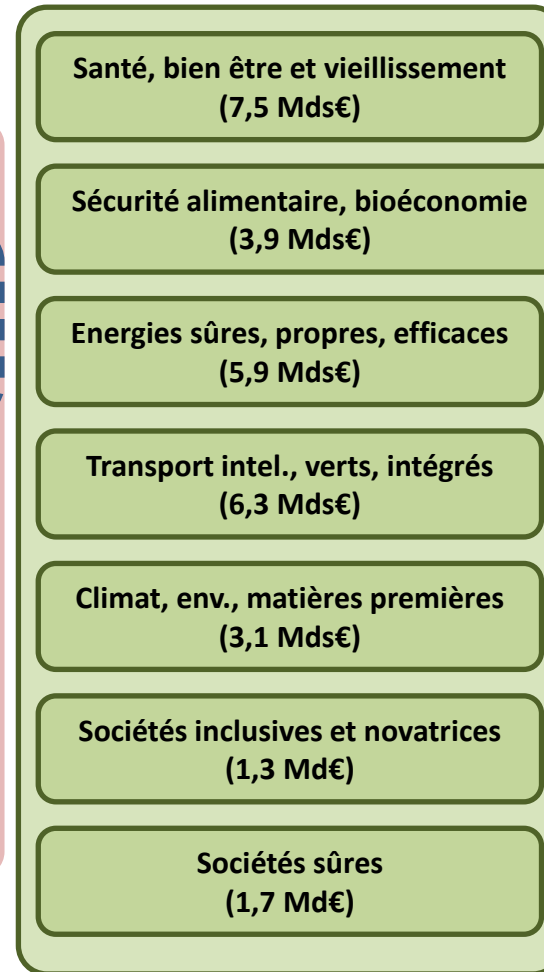
24,4 Mds€

Primauté industrielle

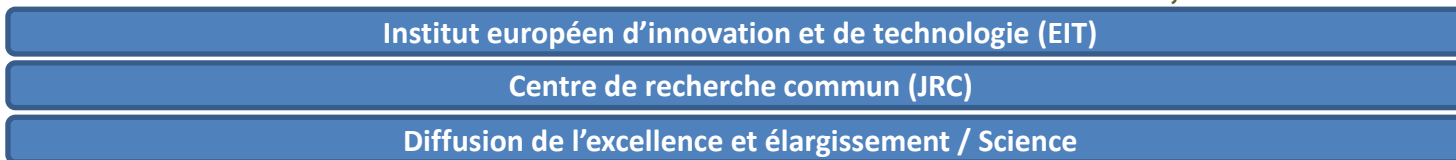
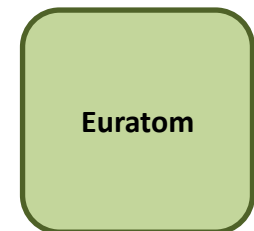


17 Mds€

Défis sociétaux



29,7Mds€



Institut européen d'innovation et de technologie (EIT)

Centre de recherche commun (JRC)

Diffusion de l'excellence et élargissement / Science

Importance des PME

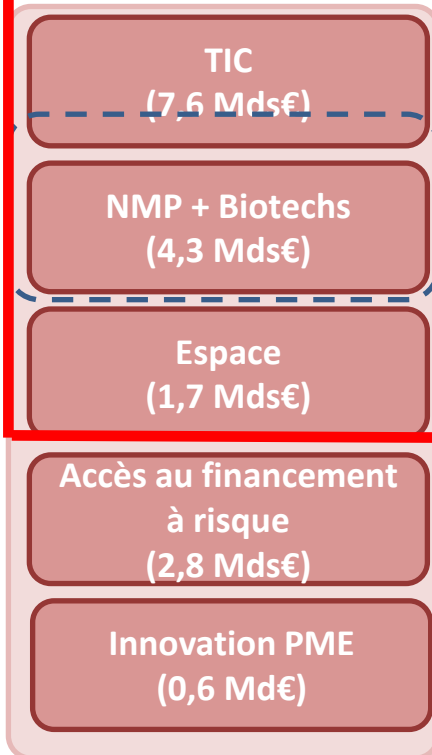
Horizon 2020 en bref

Excellence scientifique



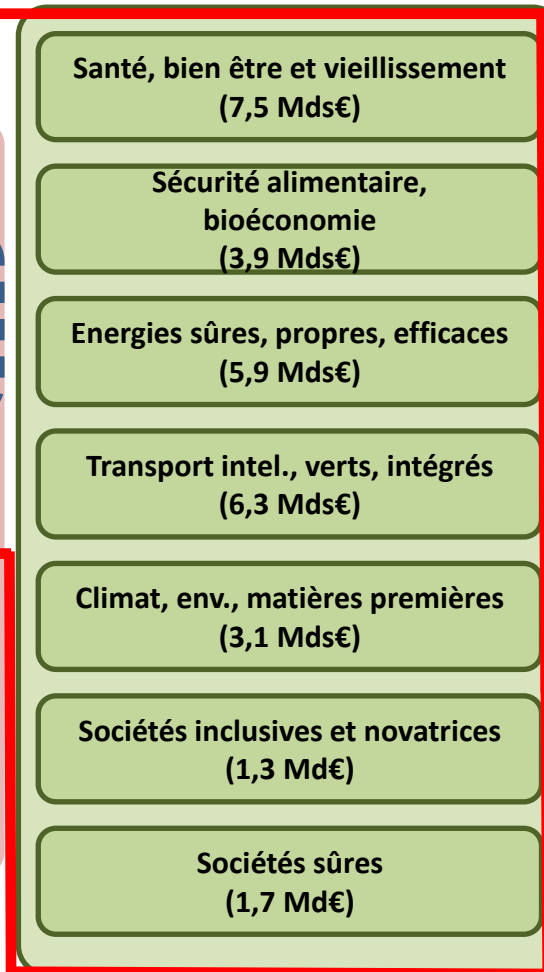
24,4 Mds€

Primauté industrielle



17 Mds€

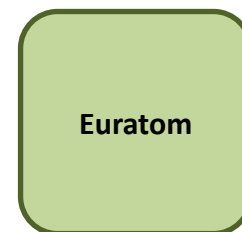
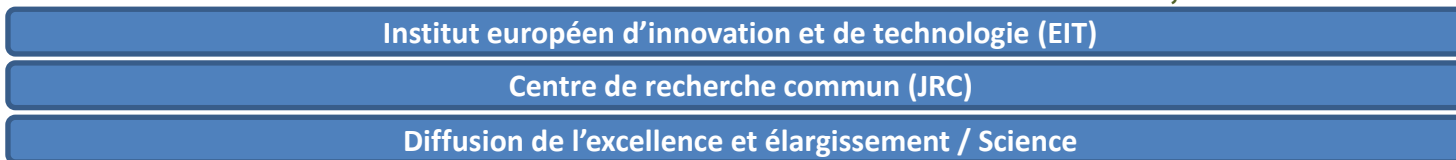
Défis sociétaux



29,7Mds€

Objectif politique d'allouer 20% du budget aux P.M.E.

A terme, 7% du budget alloué au nouvel instrument P.M.E.





Horizon 2020 : fléchages spécifiques

- **60 % du budget consacré au développement durable et 25 % à la lutte contre le changement climatique**
- **Forte orientation vers les PME**
 - 20 % du budget dédiés aux PME
 - 7 % du budgets des piliers Primauté industrielle et Défis sociétaux dédiés à un instrument spécifique pour les PME : soutien possible d'une PME depuis la définition du projet jusqu'à la commercialisation
- **Fast track to innovation (nouvel instrument à partir de 2015)**
 - 5 partenaires au maximum, jusqu'à 3 M€ d'aide par projet
 - Appel ouvert en continu avec trois rendez-vous par an
 - Approche « bottom-up »
 - Primauté industrielle et défis sociétaux
 - Instruction totale en moins de 6 mois
 - Suppression de l'approbation du comité de programme
- **Énergie : 85 % du budget du défi 3 Énergie fléchés vers la recherche sur les énergies non fossiles**

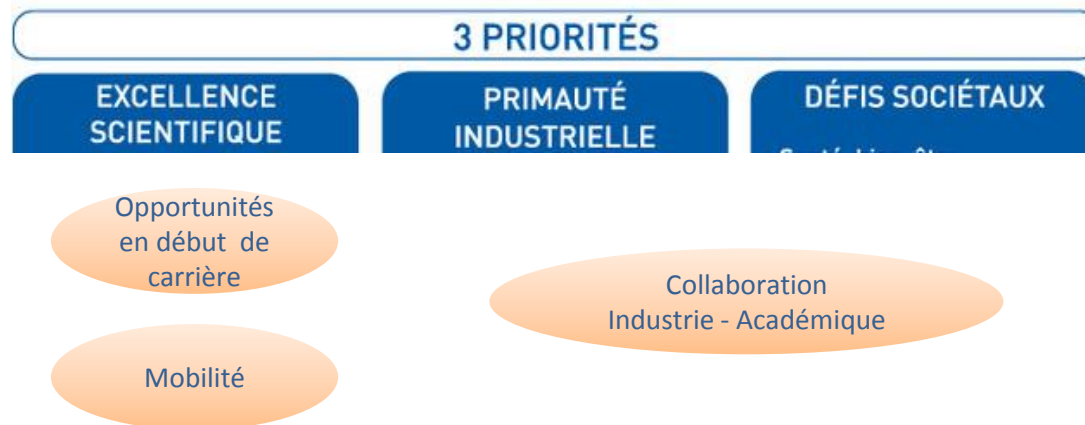


Qui peut participer ?

Qui peut participer?

Ce programme soutient TOUS les acteurs de la recherche, c'-à-d toute personne physique ou morale : entreprises (petites, moyennes ou grandes), universités, organismes de recherche, autorités publiques, collectivités locales ...

On distinguera les « non profit legal entity » et les « for profit entity » (PME et entreprises)



Qui peut participer?

Qui peut Participer ?

Sous réserve du respect des conditions suivantes:

- Les consortia doivent être composés d'au moins **3 entités légales établies dans 3 pays membres ou pays associés différents**;
- Ces entités légales doivent être indépendantes l'une de l'autre;
- Par exception, **1 seule entité** établie dans un Etat membre ou un Etat associé peut participer aux projets relevant
 - du Conseil européen de la Recherche (CER),
 - de l'instrument PME,
 - des actions de coordination et de soutien,
 - des projets co-fund
 - ou lorsque le programme de travail le prévoit.

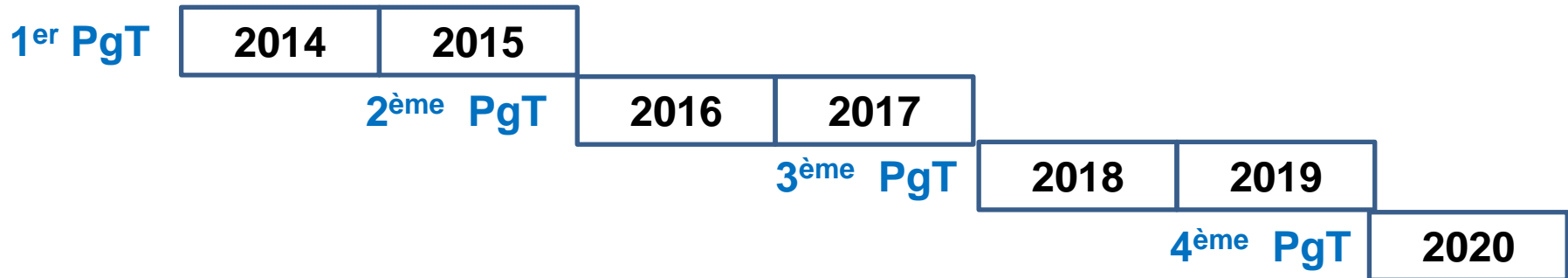
+ Etats tiers



Comment participer ?

Un appel dans le programme de travail

La Commission adopte et publie des appels à propositions regroupés dans les "programmes de travail" couvrant 2 années MAIS appels annuels





Un appel dans le programme de travail

Programme de travail sur deux ans mais AAP annuels

Appels peu prescriptifs

- Défi spécifique (Specific challenge)
 - Définition du contexte, du problème à résoudre, de la nécessité de l'intervention
- Périmètre (Scope)
 - Délimitation du problème, précision sur l'orientation et les limites de l'action potentielle, mais sans une description précise des approches spécifiques
- Impact attendu (Expect impact)
 - Description des éléments clés attendus en relation avec le défi spécifique

Un appel dans le programme de travail

Réf. du sujet
Et réf. de l'appel

**Ex : Sujet
Energie**

Défi à relever

EE 12 – 2014: Socioeconomic research on energy efficiency

Specific Challenge: Energy efficiency is playing a growing role in local, national and European policy development. It is a complex issue spanning different disciplines including engineering and social sciences. To formulate long-term strategies and define cost-effective policies, policy makers need to better understand the macroeconomic impacts of energy efficiency, and, at the microeconomic level, the evolution of energy (and where appropriate exergy⁴¹) efficiency, the influence of consumer behaviour, the influence of institutional factors, and the implications of trends in society and technologies.

Périmètre =
activités
attendues

Scope: Foresight socio-economic activities informing the debate on the development and monitoring of energy efficiency strategies, taking a forward looking approach to the horizon of 2030 and beyond. Proposals may also research the multiple benefits of energy efficiency or look at the evolution of social, economic, cultural and educational barriers. They may also study major trends in society and their implications, or advance knowledge of consumer behaviour (e.g. rebound effect) and the impact of institutional factors. They can either adopt a cross-sectorial approach or be specific to certain relevant sectors. Proposals may feed the development of energy efficiency strategies, policies and programmes at all governance levels. Where appropriate, they should take gender issues into account as well as existing macroeconomic and microeconomic models and results of socio-economic sciences and humanities. A specific priority will be given to the development of micro-economic analysis of the latest energy efficiency measures.

Indication du budget du projet

The Commission considers that proposals requesting a contribution from the EU of around EUR 1 million would allow this specific challenge to be addressed appropriately. Nonetheless, this does not preclude submission and selection of proposals requesting other amounts.

Impact
attendu

Expected impact: Positive impacts on energy efficiency policy development, evidenced for example by references to impact assessments, strategy papers or other policy documents.

Type of action =
Schémas de
financement

Type of action: Research & Innovation Actions

The conditions related to this topic are provided at the end of this call and in the General Annexes.

- + informations sur le budget disponible
- + la date limite pour soumettre une proposition

Instrument PME

Idea/Concept = Business plan I

Phase 1 : Evaluation du concept et de la faisabilité

- Faisabilité du concept
- Validation du concept
- Propriété industrielle
- Recherche de partenaire
- Design study
- Développement d'un pilote
- Business plan II

Subvention – forfait :
environ 50.000 €

Environ 6 mois

Phase 2 : R&D, démonstration, réplication marchés

- Development, prototypage, test
- Pilotage des procédés, produits et services
- Miniaturisation/design des produits
- Planification et production(segmentation de market, procédés)
- Market replication
- Business plan III

Subvention aux dépenses présentées:
1 to 3 M€ de la CE

12 à 24 mois

Phase 3: Commercialisation

- Label de qualité des projets réussis
- Faciliter l'accès aux financements privés
- Différents soutiens : réseaux, formation, coaching, information, politique PI, partage de connaissance, dissemination

financement indirect

Complémentaire à l'instrument PME

Instrument financier UE - PME (prêts et capital risque)

....

Fast Track to Innovation

- **Financement de projets proches du marché et orientés par l'activité économique**
- **Objectif : réduire les délais entre l'idée et le marché, stimuler la participation des primo-proposants et accroître les investissements privés en R&I**
- **Participants : consortiums comprenant entre 3 et 5 entités légales, pas seulement des PME, établies au minimum dans 3 pays différents de l'UE ou de pays associés à Horizon 2020**
- **Forte implication des industriels**
 - **allocation d'au moins 60 % du budget aux participants industriels**
 - **ou participation au minimum de 2 industriels dans des consortiums de 3 ou 4 partenaires et de 3 industriels dans les consortiums de 5 partenaires**
- **Appel en continu et sans thématiques spécifiques ouvert le 6 janvier 2015 avec 3 « cut-off » par an avec des dates déjà fixées pour 2015 : 29 avril, 1^{er} septembre et 1^{er} décembre**
- **Budget : 100 M€ par an en 2015 et 2016 issus des budgets de LEIT et des défis sociétaux**
- **Aide : 70% des coûts éligibles (IA) entre 1 et 2 M€, voire 3 M€, par projet**
- **« Time-to-grant » : 6 mois**
- **Poursuite au-delà de 2016 en fonction d'une évaluation**

Comment participer?

Le portail du participant : porte d'entrée unique vers H2020

>>> Appels et documentation relatifs

– *Portail convivial*

– *Facilités pour une recherche des appels/sujets*

<http://ec.europa.eu/research/participants/portals/page/home>



RESEARCH & INNOVATION

BETA VERSIONEuropean
Commission

Participant Portal

[European Commission](#) > [Research & Innovation](#) > [Participant Portal](#) > [Home](#)[HOME](#)[FUNDING OPPORTUNITIES](#)[HOW TO PARTICIPATE](#)[EXPERTS](#)[SUPPORT](#) ▾ [LOGIN](#)

Welcome to the Research and Innovation Participant Portal

About the Participant Portal:

The Participant Portal is your entry point for the electronic administration of EU-funded research and innovation projects. It hosts services for managing proposals and projects throughout their lifecycle.

The Participant Portal supports activities funded mainly by the following EU programmes:

- **7th Framework Programme for Research and Technological Development (FP7)**
- **Competiveness and Innovation Framework Programme (CIP)**

Using the Participant Portal:

As a guest user, browse the public pages to:

- search for funding opportunities
- download guidance and legal documents
- search for the participant identification code (PIC) of an organisation
- contact the FP7 support services and browse the FAQ for guidance on the Participant Portal tools

As a registered user, benefit from personalised services for proposal submission, negotiation, and project management.





Que finance Horizon 2020 ? (Clément)

Que finance H2020?

Principalement des:

- **Actions de recherche et d'innovation** (RIA = projet collaboratif menant des activités de R&D, dont l'objectif des activités est de produire de nouvelles connaissances ou d'explorer la faisabilité de nouvelles technologies, produits, process, service ou solution)
 - > peut inclure de la recherche fondamentale ou appliquée, le développement de technologies et l'intégration, le test et la validation de prototype à petite échelle, en laboratoire ou dans un environnement simulé.
- **Actions d'innovation (IA = projet collaboratif plus orienté marché,** dont l'essentiel des activités est destiné à développer des produits, services ou procédés nouveaux, et pouvant inclure du prototypage, des essais, des lancements de pilotes, et des actions de démonstrations)
- **Actions de coordination et de soutien (CSA = pas d'activité de recherche)**
- **Instrument PME (nouvel instrument)**

Et les actions : COFUND-Eurnet, COFUND-achats avant commercialisation, COFUND-achats publics de solutions innovantes, Fast track to innovation, Autres

Que finance H2020?

Quels taux de financement ?

Taux de financement des <u>coûts directs</u> éligibles		
	« Non-profit » organisations	Entreprises
Recherche & Innovation	100%	100%
Innovation	100%	70%

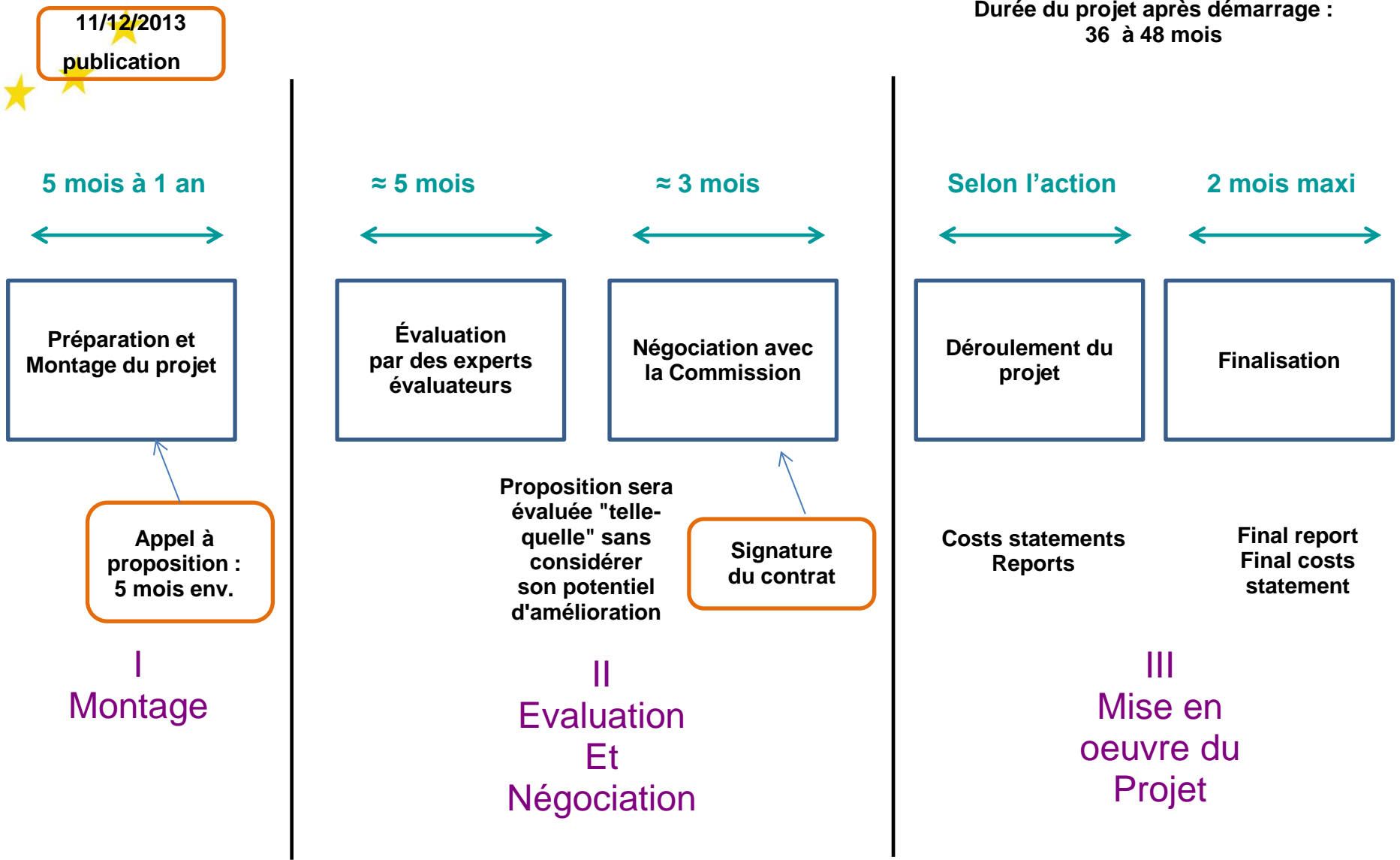


Coûts indirects: **25%** des coûts directs pour toutes les entités légales (hors sous-traitance et contributions en nature)



L'évaluation

Echéancier des appels





Evaluations



Les propositions sont évaluées selon les 3 critères suivants

- **Excellence** (*Nature révolutionnaire (ex. niveau d'ambition, "state-of-the-art", etc.) Concept robuste, multidisciplinaire...*)
- **Impact** (pondéré par un facteur de 1,5 pour les actions innovations)
- **Qualité et efficacité de la mise en œuvre**

Les scores: chaque critère noté sur 5, seuil individuel de 3, seuil global de 10

Pour les projets en 2 étapes seuls l'excellence et l'impact sont évalués en première étape (seuil 4/5)



Evaluation

Plus de négociations pour améliorer la proposition en fonction des recommandations des experts

Qualité de la proposition plus importante que jamais

- Excellence est nécessaire, mais pas suffisante
 - excellence sans impact n'est pas retenue
 - qualité de la mise en œuvre souvent négligée
 - en particulier : dissémination et droits de propriété intellectuelle
- Limite de pages à respecter (less is more)
- Vérifier avant de soumettre



L'ouverture internationale du programme

Soutenir la stratégie de coopération STI internationale de l'UE

Horizon 2020 outil de mise en œuvre de la stratégie de coopération STI internationale (cf. communication du 14 septembre 2012) => feuilles de route pluriannuelles début 2014

Principe : ouverture générale du programme

Financement : cf. liste des pays dans les annexes générales (BRIC et Mexique exclus du financement systématique)

Types d'activité

- AMSC, ERC : ouverts aux chercheurs et établissements des pays tiers
- Infrastructures, FET, « primauté industrielle », « défis sociétaux »: projets ouverts aux collaborations *bottom up* ; appels ciblés ; appels conjoints

Mesures spécifiques dans le défi 6 (cf. programme INCO du 7^e PCRDT) : soutien au dialogue politique birégional (Méditerranée, Partenariat oriental, CELAC, ASEAN, Afrique...) et bilatéral

Ouverture générale, mais

Participation des entités établies dans des Etats tiers devra être justifiée comme essentielle pour la mise en œuvre du projet, ou prévue au titre d'un accord de coopération scientifique et technologique, ou expressément prévue dans le programme de travail

Exploitation des résultats essentiellement dans un pays tiers: obligation d'expliquer en quoi la subvention a contribué à la compétitivité européenne

Dans le programme de travail, possibilité de restreindre la participation d'entités établies dans des Etats tiers, si celle-ci est jugée préjudiciable aux intérêts de l'Union



Les règles de participation

Un leitmotiv : simplification

Application des règles de participation à l'ensemble d'Horizon 2020

Déviations possibles pour l'IET, les initiatives public-public et public-privé (ITC), mais très encadrées

Réduction à 8 mois du délai entre la clôture de l'appel et la signature du contrat

5 mois jusqu'au résultat de l'évaluation puis 3 mois jusqu'à la signature



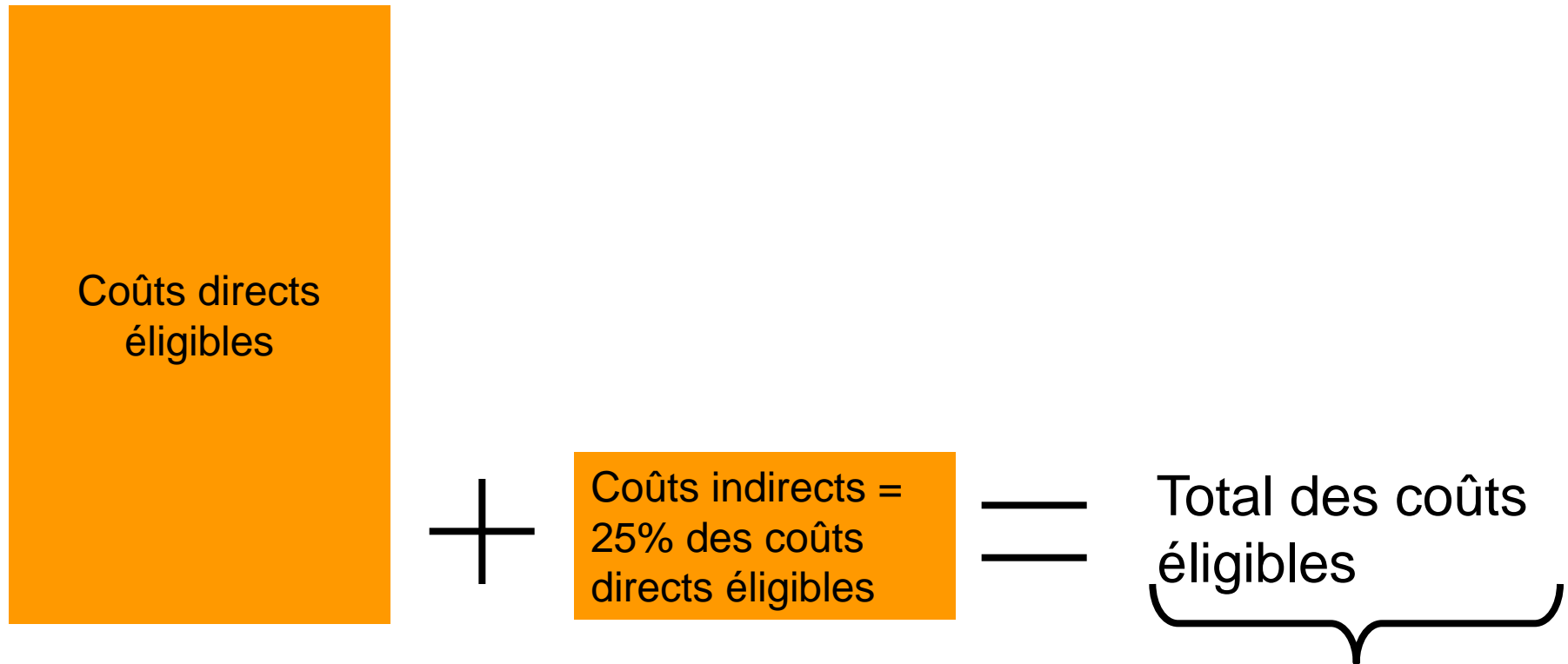
Règles d'éligibilité

- ★ Toute entité légale peut participer
- ★ 3 entités légales de 3 Etats-membres ou Etats associés différents
- ★ Exception notamment pour les mono-bénéficiaires
- ★ Entités légales financées établies dans les Etats-membres ou Etats associés (pour les Etats tiers : participation essentielle pour la mise en œuvre du projet ou prévue au titre d'un accord de coopération scientifique et technologique ou expressément prévu dans le programme de travail)
- ★ Des critères d'évaluation simples et uniformes
 - **Excellence – Impact – Mise en œuvre (seul le critère d'excellence pour ERC)**



Taux de financement unique par projet (sauf pour les projets Innovation)

Simplification du modèle de remboursement des coûts



Calcul de la subvention UE:

- Recherche : 100% du total des coûts éligibles pour les projets de recherche et d'innovation : 100% de (100+25)
- Innovation : 70% du total des coûts éligibles pour les projets d'innovation (100% pour les organisations à but non lucratif): 70% de (100+25)



Coûts directs éligibles

Règlement financier de l'UE
Règles de participation
Convention de subvention



Coûts directs éligibles

- ★ Coûts de personnel : salaires, charges sociales, et autres coûts inclus dans la rémunération du personnel (en respect de la législation nationale ou du contrat de travail)
- ★ Pour les entités légales à but non lucratif, la rémunération additionnelle (paiements sur la base de contrat supplémentaire compris), est éligible dans la limite de 8000 euros par an et par personne
- ★ Coûts de personnel des gérants de PME et des personnes physiques non salariés, éligibles sur la base des *unit costs*



Coûts directs éligibles

Autres coûts directs éligibles

- Les consommables
- Les déplacements
- Les équipements
- La sous-traitance



Coûts indirects éligibles

Des coûts non directement imputables
au projet mais encourus en relation
directe avec les coûts du projet



Coûts indirects éligibles

- ★ Taux unique de 25% des coûts directs éligibles totaux
- ★ *Lump sums* ou *unit costs* lorsque le programme de travail le prévoit

Simplification

Audits possibles pendant seulement 2 ans après le paiement final

Fin de l'obligation de placer le pré-financement sur un compte rémunéré et de reverser les éventuels intérêts générés

Vérification de la capacité financière, seulement si la subvention de l'UE dépasse 500k€ et uniquement du coordinateur

Capacité financière peut être assurée par un tiers

Simplification

Possibilité de cumuler des financements UE sur un même projet (mais éléments de coûts différents)

Accès simplifié à l'information pour le participant

Echanges exclusivement électroniques, nouveau portail du participant (incluant Cordis à terme), nouvelle structure de la convention de subvention (options), texte explicatif de la convention de subvention, guides plus adaptés aux acteurs ciblés...

Pourquoi participer ?

Développer de nouvelles technologies ou accéder à de nouvelles technologies

- Collaborer avec des acteurs clés du secteur – instituts de recherches, partenaires industriels, clients ou clients potentiels, etc.
- Obtenir des financements
- Accéder à de nouveaux marchés ou de nouvelles zones géographiques
- Développer des normes internationales
- Comprendre les marchés, observer la concurrence
- Développer les compétences de ses équipes
- Maintenir ses équipes techniques pendant des baisses de marché
- Ne pas laisser le champ libre à la concurrence, voir bloquer certains développements



Pourquoi ne pas participer ?

- **Motivation exclusivement financière (projets d'investissement)**
- **Projet ne rentrant pas ou mal dans les axes proposés par la Commission → échec garanti**
- **Calendrier de l'appel à propositions ne convenant pas : trop tôt ou trop tard**
- **Plan de développement de ce type de projets ne correspondant pas à l'agenda du proposant ou à celui du marché**
- **Ressources financières et humaines ainsi que capacités de R&D insuffisantes**
- **Projet trop secret**



Plus d'infos

<http://ec.europa.eu/programmes/horizon2020/>

(Pour comprendre H2020)

<http://ec.europa.eu/research/participants/portal/desktop/en/home.html>

(Pour déposer)

<http://www.horizon2020.gouv.fr/>

(Pour comprendre H2020 , pour vous aider)